



PROGRAMME DE FORMATION

Stage récupération de points

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques sont les suivant :

- Être capable de comprendre les principales causes et circonstances des accidents, les populations à risques.
- Être capable de comprendre les conséquences des accidents et les enjeux sociaux de la sécurité routière.
- Être capable de d'analyser la diversité des usagers dans la circulation, les problèmes d'interaction et de communication et réactualiser ses connaissances relatives au Code de la route.
- Être capable de d'avoir des connaissances précises sur la politique de sécurité routière et d'apporter des notions et des précisions claires sur le fonctionnement, d'une part, de « l'alcool et conduite automobile », représentation statistique, rôle de l'alcool dans les accidents de la route, rôle de l'alcool sur les autres infractions, etc ; et d'autre part de « l'accidentologie » ; données générales sur les accidents, mécanismes de l'accident, analyse à partir d'études scientifiques de l'I.N.R.E.T.S. et des enquêtes, etc
- Être capable de connaître et maîtriser la réglementation de l'enseignement de la conduite à travers le programme national de la formation de la conduite, l'apprentissage anticipé de la conduite et le contrôle pédagogique des écoles de conduite.
- Être capable d'analyser le choix de la vitesse par le conducteur, le plaisir et l'expérience de la vitesse, tout en sachant analyser le risque dans les situations d'urgence, l'incident et les limites de comportement d'urgence et les cas d'accidents.
- Être capable de comprendre les principaux textes législatifs ainsi que les instruments de dépistage : éthylotests, et de mesure : éthylomètres.
- Être capable de prévenir les accidents, l'alcoolisme et les maladies, ainsi qu'être capable de comprendre la nécessité d'anticiper et de prévenir les risques, le partager l'espace entre les divers usagers et les temps de réaction et distances de sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Les publics concernés sont les suivant :

- Tous conducteurs qui souhaitent récupérer 4 points sur leur permis de conduire (base volontariat) pour remonter son capital de point.
- Les conducteurs en permis probatoire ayant perdu la moitié de leurs points (inférieur ou égal à 3), le stage devient obligatoire.
- Tous conducteurs ayant l'obligation de suivre cette formation suite à une décision judiciaire.

PRÉ-REQUIS

Pour participer à cette formation, il est nécessaire d'être majeur, et d'avoir un solde de point qui n'est pas nul, excepté sur décision judiciaire.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La formation dure 14h, elle se déroule sur deux journées, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule 2, rue Simone de Beauvoir, 42580 L'ETRAT.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule en deux modules distincts :

- Rappel des règles de base du permis à point (perte de point, amendes, rétention, invalidation, etc)
- Le second module sensibilisation au respect du code de la route
- Le troisième module : mise en exergue de tous les facteurs aggravants : accidentologie, vitesse, alcool, connaissance de la route, etc.
- Le quatrième module : Exercices psychotechniques pour connaître les différents dangers liés à la fatigue, la vitesse, l'alcool, etc.
- Le dernier module : connaissance des différents facteurs cognitifs liés à la conduite d'un véhicule.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tout au long des différents modules, les formateurs alternent entre cours théorique, exposés, mise en situation fictive, jeux de rôle, travail de groupe et discussion autour de vidéos.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Les dix premières heures de la formation sont dispensées par un formateur BAFM (Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur – diplômé d'état). Et les quatre dernières heures sont animées par un psychologue spécialisé en sécurité routière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'acquisition et l'amélioration des compétences seront évaluées à travers un bilan final avec les formateurs.

MOYENS TECHNIQUES

www.la-liberation.fr | formation-pro@la-liberation.fr | 2, rue Simone de Beauvoir – 42 580 L'ETRAT
Tél. 04.77.52.22.34 | Fax. 04.77.37.06.91
Siret 322 119 009 000 15 | Code APE : 8553Z
TVA INTERCOMMUNAUTAIRE : FR 6832219009 | Formation Continue : 82 42 0014842

Lors de cette formation différents moyens techniques seront mis à disposition :

- Salles de cours équipées en informatique et numérique
- Cours sur supports papiers et vidéo.

TARIF

Le coût de la formation est variable selon la demande (entre 200€ et 300€).

DELAI D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées exclusivement sur le site internet www.la-liberation.fr. La formation pourra commencer dès lors que l'ensemble des documents demandés seront rassemblés.

CONTACT

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site www.la-liberation.fr, nous contacter au 04.77.32.12.62 ou vous rendre à l'adresse suivante : 27, avenue de la libération – 42 000 Saint-Etienne

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation (locaux, véhicules, visites médicale Préfecture).